

## Chantier n° 1.3 - Sensibiliser et former les agents du MAAF et des opérateurs

### Objectif général

Proposer des actions en matière de formation continue pour que :

- les agents du MAAF (administration centrale, services déconcentrés, enseignement agricole),
- les agents exerçant des missions pour le compte du MAAF,
- les personnels des opérateurs,
- les agents des autres ministères et des conseils régionaux dont les missions sont concernées par la mise en œuvre du projet agro-écologique :

s'approprient les objectifs et les enjeux du projet agro-écologique (économiques, environnementaux et sociaux) et soient acteurs, dans leur travail quotidien, de sa prise en compte au niveau territorial par les agriculteurs et les industries agroalimentaires.

Pour la formation continue (BFCDC, réseau des délégués régionaux à la formation continue(DRFC), écoles...) il s'agit :

- de **sensibiliser** un public large au projet agro-écologique,
- d'**intégrer** le projet agro-écologique dans les **formations** existantes,
- de créer des actions de formation **spécifiques**.

Les actions proposées s'appuient :

- sur les actions engagées par le niveau national qui sont inscrites au Programme National de Formation (PNF),
- sur les Programmes Régionaux de Formation (PRF) mis en œuvre par les Délégués Régionaux à la Formation Continue (DRFC),
- sur des actions régionales adaptées par les DRFC sur la base de préconisations issues des bureaux pilotes de l'administration centrale.

La mise en visibilité de l'offre de formation « projet agro-écologique » notamment sur les sites intranet national et régionaux et sur le site internet de la formation continue constitue également une priorité.

### Action 1 : organiser une sensibilisation à grande échelle des agents

#### Principe de l'action :

L'objectif est de permettre aux publics internes et externes au MAAF de disposer d'une information « socle » et facilement accessible sur le projet agro-écologique au travers d'un produit e-learning mis en ligne sur le site Internet du MAAF.

4 modules sont disponibles dont le dernier à la fin de l'année 2016 :

- Module 1 : Se familiariser avec l'agroécologie
  - Séquence 1 : origine et enjeux du concept « agro-écologie »
  - Séquence 2 : qu'est ce que l'agro-écologie ?
  - Séquence 3 : illustrations à l'échelle de quelques systèmes de production
  - Séquence 4 : dynamique de changement et transitions
- Module 2 : Comprendre le projet agro-écologique
  - Séquence 1 : les objectifs du projet agro-écologique
  - Séquence 2 : les différents jalons du projet agro-écologique
  - Séquence 3 : comment s'organise la mise en œuvre du projet agro-écologique
  - Séquence 4 : l'articulation entre les 8 plans et le projet agro-écologique

- Module 3 : Dynamique collective territoriale et appui aux projets
  - Séquence 1 : découverte des projets
  - Quizz pour vous entraîner
- Module 4 (en cours de réalisation) : Performances économiques
  - Séquence 1 : conséquences économiques des changements agronomiques
  - Séquence 2 : performances économiques de l'exploitation : notions clés

D'autres modules pourront être élaborés au regard des besoins.

Par ailleurs en 2013 et 2014, au moment de la phase de démarrage du projet agro-écologique, des séminaires/conférences pour un large public avaient été organisés au niveau régional par les DRFC. Le cas échéant et au regard des besoins, des actions du même type pourraient également être mises en place.

#### Indicateurs de suivi/résultats :

- Produits de formation (e-learning) : statistiques de fréquentation de la e-formation, pages consultées.

### **Action 2 : Orienter et étoffer l'offre actuelle de formation par de nouvelles actions « agro-écologie et territoire »**

#### Principe de l'action :

Approfondir le recensement des besoins en compétences dans le périmètre du projet agro-écologique pour les différents métiers du MAAF, afin de compléter l'offre actuelle de formation par des actions nouvelles ou des modules spécifiques. En 2016/2017 plus de 20 actions « agro-écologie » sont et seront proposées dans l'offre de formation continue métiers.

- Poursuite de la création de modules de formation continue spécifiques en lien avec le niveau régional et le niveau central (DGPE/SRH)
- Poursuite de l'intégration du sujet agro-écologique dans les cursus de formations initiales en lien avec les établissements supérieurs agricoles
- Complétudes des fiches métiers du répertoire ministériel des métiers en lien avec l'observatoire de missions et des métiers du MAAF (OMM)

Par ailleurs et au regard des besoins, des formations pourront être mises en place dans la continuité du travail réalisé précédemment pour les publics acteurs internes du PAE (référénts « apprendre à produire autrement », correspondants AE, DRFC , chargés de communication des DRAAF ...).

Indicateurs de suivi/résultats : volumétrie de l'offre

### **Action 3 : Mettre en visibilité l'offre actuelle de formation en matière d'agro-écologie**

Principe de l'action : Améliorer la visibilité de l'offre de formation continue « agro-écologie » sur le site internet de la formation continue <http://www.formco.agriculture.gouv.fr/index.php> notamment au travers d'un « focus » en première page mis en ligne au fil de l'eau de l'actualité et facilitation de la recherche des formations au travers de mots -clés spécifiques.

### **Articulation avec les plans :**

Chacun des plans est abordé dans diverses formations proposées en interne. Seuls les plan Ecophyto et bien-être animal prévoient en tant que telles des actions de formations pour les agents.